



## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

---

### Réunion du vendredi 03 août 2018

**Présents :** AMARANTHE-HORTH Armide, BAFAU Marcel, CLAU Gilles, CONTOUT Hubert, DEDE Dominique, ELINA Raymond, GOLITIN Emané, HELENE Michel, JEAN-MARIE Stève, MIJDT Alain, LAMA Bernard, MONTGENIE Richard, NELSON Antoine, TORVIC Fabrice VICTORIN Thierry.

**Absent excusé :** DUMETZ Gérard, LONG Rina, SARMENTO RAMOS Emilio, SIMEON Michel.

Pour le traitement du point de l'ordre du jour ci-après, la réunion est placée sous la présidence du 1<sup>er</sup> vice-président **Alain MIJDT**.

### Etude de l'engagement de l'équipe réserve de l'ASC AGOUADO pour la saison 2018-2019

VU le procès-verbal de la Commission Régionale Sportive, des Litiges et Contentieux du 14 juin 2018 faisant mention du forfait général de l'équipe de l'ASC AGOUADO 2,

VU l'article 110 indiquant que « *tout club ayant en catégorie Séniors, été déclaré forfait général ou ayant cessé de sa propre volonté toute activité dans cette catégorie ne pourra s'engager dans les compétitions officielles de la ligue la saison suivante dans cette catégorie* »,

**Monsieur Marcel BAFAU ainsi que les personnes non membres n'ayant pris part ni à la délibération, ni à la décision.**

### LE COMITE DIRECTEUR,

*A l'unanimité des membres présents,*

**DECIDE** de ne pas engager l'équipe de l'ASC AGOUADO 2 dans les compétitions officielles de la ligue, pour la saison 2018-2019.

Le Secrétaire Général

Le 1<sup>er</sup> vice-Président

**A. NELSON**

**A.MIJDT**